DECISION N° 20230908_P_093 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission: Développement Economique

Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance modificatif pour les travaux concernant le marché de travaux de défrichage, d'abattage et de libération d'emprise de la future ZA de Bramard (11ha) sur la commune de Saint-Didier-en-Velay (43140)

N° 20230908 P 093

OBJET

Le Président,

Décide

De signer un acte spécial de sous traitance au marché :

- Mandataire du groupement : SARL TRV
- Pour les travaux de défrichage, d'abattage et de libération d'emprise de la future ZA de Bramard Pour la réalisation des prestations suivantes :
- Abattage, débardage Gestion du Bois

D'un montant maximum de :

- 86 666.26 € HT en paiement direct

L'entreprise sous-traitante désignée :

FB BOIS 4 LA PETITE IMPASSE 43 620 SAINT-ROMAIN-LACHALM

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture Ou sous-préfecture Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 08 SEPTEMBRE 2023

AR Prefecture

043-244301131-20230908-20230908_P_093-AU Reçu le 14/09/2023

